

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 46-CI

Evénement :	arrêt moteur, collision avec un pylône et un bâtiment.
Causes identifiées :	gestion de l'atterrissage en campagne inadaptée, obstination à vouloir atteindre la piste.

Conséquences et dommages :	pilote blessé, aéronef fortement endommagé.
Aéronef :	ULM Randkar X AIR 602 T, moteur Rotax 582.
Date et heure :	lundi 9 juin 2003 à 10 h 30.
Exploitant :	privé.
Lieu :	Aynac (46), altitude : 1 300 pieds.
Nature du vol :	local.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote, 51 ans, UL de 1998, 350 heures de vol dont 264 sur type et 20 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	estimées sur le site de l'accident : vent 030° / 04 kt, visibilité comprise entre 3 000 et 5 000 m, brume en voie de disparition, température 21 °C, QNH 1 018 hPa.

Circonstances

De retour d'un vol local au départ de la piste ULM privée de Aynac (46), à une altitude de trois milles pieds et à une distance d'environ six cents mètres de la piste 31, le moteur de l'aéronef s'arrête. Le pilote explique qu'il estime être trop haut pour rejoindre directement la piste située dans son secteur avant. Il décide d'effectuer un virage de 360° en descente puis il reprend sa route. En finale, à la verticale de maisons proches du seuil de la piste 31 de la piste, il constate qu'il est trop bas et ne parviendra pas à atteindre la piste. Après s'être assuré qu'il n'y avait personne aux abords d'une maison individuelle et afin d'éviter un choc violent contre un talus, il décide d'atterrir entre celle-ci et un pylône électrique qu'il a prévu d'utiliser pour freiner sa course en les heurtant avec les ailes.

Le pilote ajoute qu'il avait son attention focalisée sur la piste toute proche qu'il voulait atteindre alors que des champs lui permettaient un atterrissage en campagne.

L'arrêt du moteur est dû à une rupture d'un fil électrique du circuit d'allumage.